

Financement des infrastructures d'eau et d'assainissement :
pourquoi et comment le partenariat public-privé (PPP) pourrait être un
accélérateur de développement, et un gage de résilience et d'adaptation
aux changements climatiques ?

Khalid LMIDMANI (klmidmani@onee.ma)
ONEE - Branche eau (Maroc)

19ème Congrès International de l'Association Africaine de l'Eau – 14 février 2018



المكتب الوطني للكهرباء و الماء الصالح للشرب
Office National de l'Electricité et de l'Eau Potable

Situation de l'accès à l'eau potable en Afrique

Region	Improved sources				Piped water on premises				Total improved	
	Urban		Rural		Urban		Rural		1990	2015
	1990	2015	1990	2015	1990	2015	1990	2015		
World	95	96	62	84	79	79	18	33	76	91
Sub-Saharan Africa	83	87	34	56	43	33	4	5	48	68
Northern Africa	95	95	80	90	86	92	33	78	87	93
Eastern Asia	97	98	56	93	79	88	11	56	68	96
Southern Asia	90	96	66	91	50	56	7	17	73	93
Southeastern Asia	90	95	63	85	42	51	5	17	72	90
Oceania	92	94	37	44	74	74	11	11	50	56
Latin America and Caribbean	94	97	63	84	88	94	37	68	85	95

Source: OMS/UNICEF, 2015



Besoins de financement annuels des infrastructures d'eau et d'assainissement en Afrique

Infrastructure sector	Capital expenditure	Operations and maintenance	Total spending
ICT	7.0	2.0	9.0
Irrigation	2.9	0.6	3.4
Power	26.7	14.1	40.8
Transport	8.8	9.4	18.2
WSS	14.9	7.0	21.9
Total	60.4	33.0	93.3

Note: ICT = Information and communication technology.

WSS = Water supply and sanitation.

Source: Foster and Briceño-Garmendia (2010, 7).



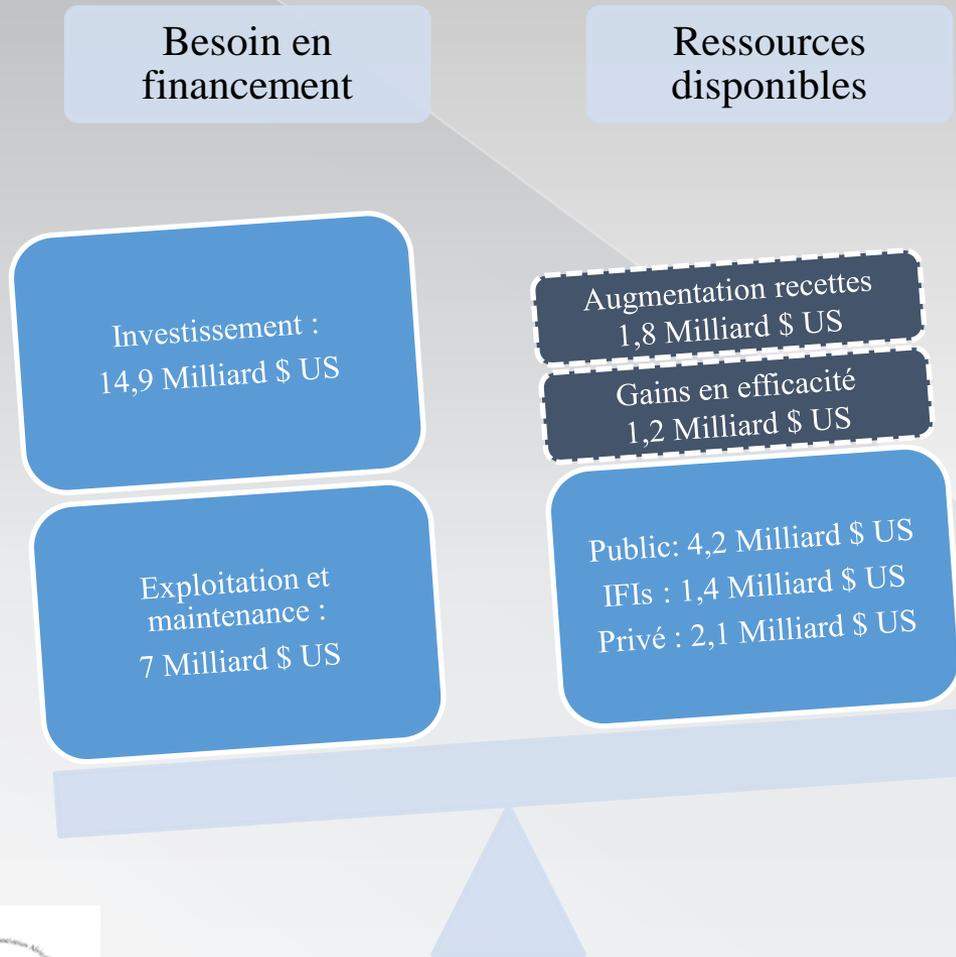
Dépenses annuels en infrastructures d'eau et d'assainissement en Afrique

Infrastructure Sector	Operations and maintenance Public sector	Capital expenditure					Total spending
		Public sector	ODA	Non-OECD financiers	Private sector	Total	
ICT	2.0	1.3	0.0	0.0	5.7	7.0	9.0
Power	7.0	2.4	0.7	1.1	0.5	4.6	11.6
Transport	7.8	4.5	1.8	1.1	1.1	8.4	16.2
WSS	3.1	1.1	1.2	0.2	2.1	4.6	7.6
irrigation	0.6	0.3	—	—	—	0.3	0.9
Total	20.4	9.4	3.6	2.5	9.4	24.9	45.3

Source: Loxley, 2013



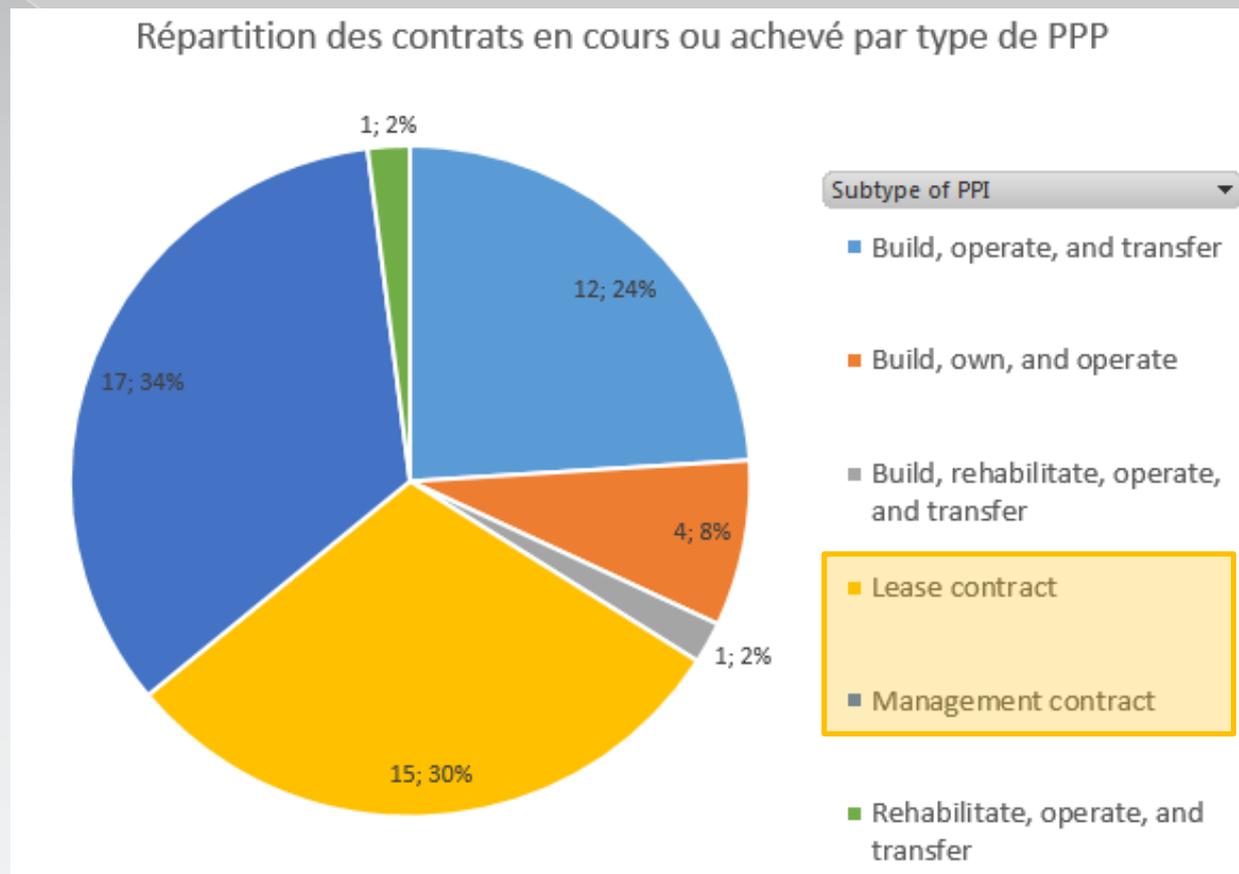
Gap de financement annuel



En tenant compte des possibilités d'augmenter les recettes issues des factures d'eau (1,8 milliard de \$) et de gains d'efficacité (1,2 milliard de \$), **le déficit de financement restant s'élèverait à 11,2 milliards de \$ par an.**



Constat des contrats PPP (eau et assainissement) en cours ou achevé en Afrique



Données sources: <http://ppi.worldbank.org>



Classification des PPPs

	Service Contract	Management contract	Affermage /Lease	Concession	BOT	Divestiture
Asset ownership	Public	Public	Public	Public	Private/Public	Private
Capital investment	Public	Public	Public	Private	Private	Private
Commercial risk	Public	Public	Shared	Private	Private	Private
Operations and maintenance	Private/Public	Private	Private	Private	Private	Private
Contract duration (years)	1-3	3-5	8-15	25-30	20-30	Indefinite

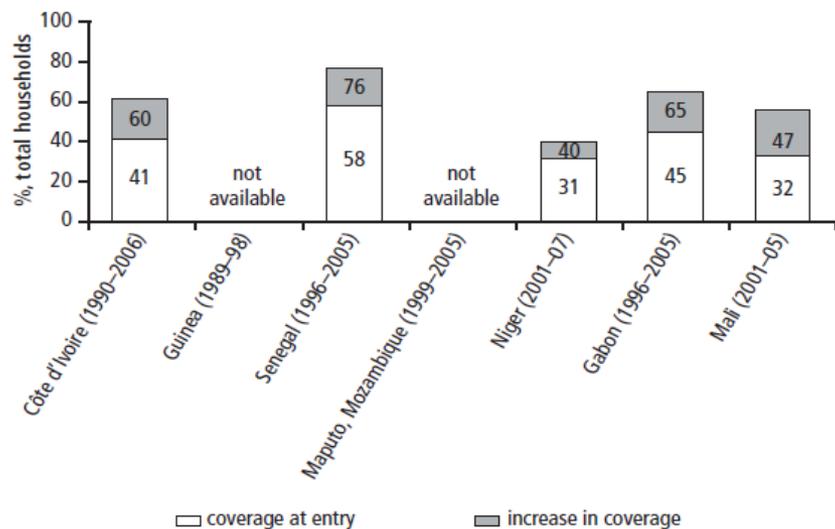
Source: Budds and McGranahan, 2003



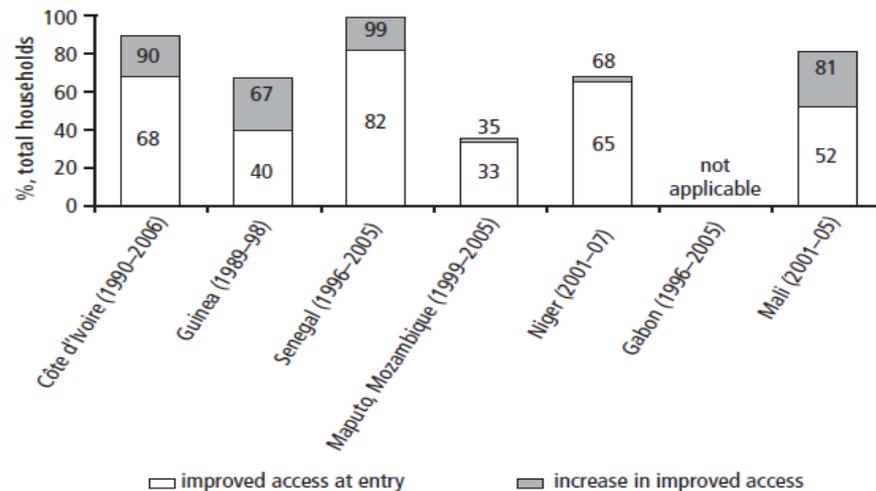
Impact de quelques PPP sur la performance

Taux de branchement des ménages et taux d'accès

(a) Household water connection



(b) Improved access to water

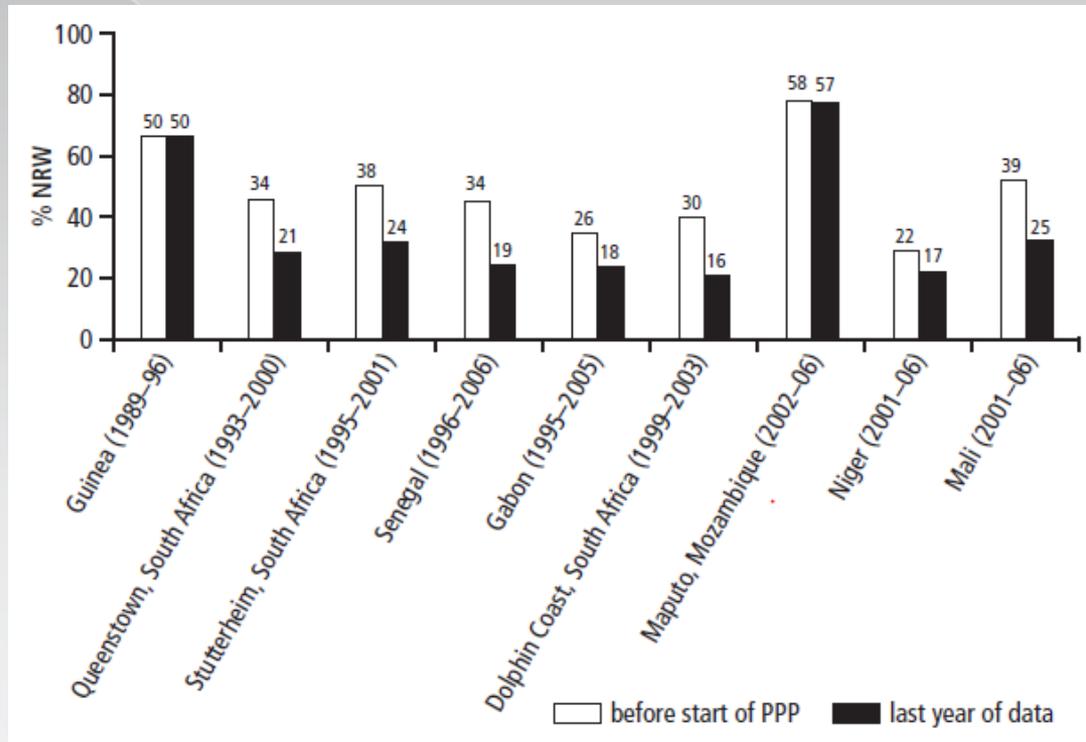


Source: Marin, 2009



Impact de quelques PPP sur la performance

Taux des pertes de réseau (eau non comptabilisée)



Source: Marin, 2009

Cependant... des contraintes

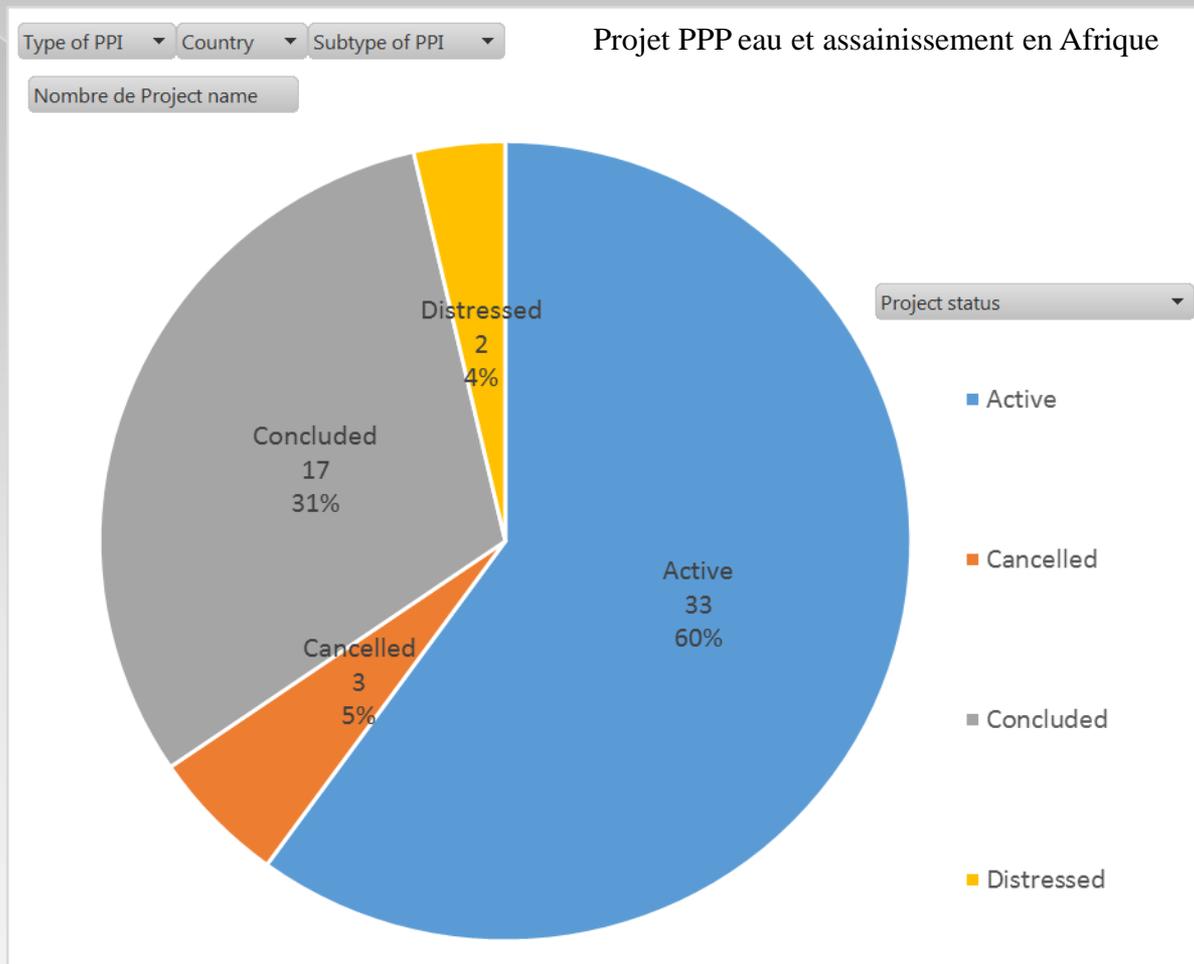
Part des projets privés d'infrastructures annulés ou en difficulté, 1990-2006

		Part des projets (en %)	Part des investissements (en %)
Par région	Amérique latine et Caraïbes	10	12
	Asie de l'Est et Pacifique	7	11
	Europe et Asie centrale	3	2
	Afrique sub-saharienne	11	4
	Asie du Sud	2	4
	Moyen-Orient et Afrique du Nord	6	2
Par secteur	Énergie	6	10
	Transports	6	11
	Télécommunications	5	4
	Distribution d'eau et traitement des eaux usées	10	33
Total		6	8

(ppi.worldbank.org).



Cependant... des contraintes



Données sources: <http://ppi.worldbank.org>



Cependant... des contraintes

La plupart des cas de résiliation anticipée ou de contrats en difficultés implique:

- Non-conformité significative aux obligations contractuelles d'une ou des deux parties,
- Dégradation de la relation des partenaires au point que la solution choisie était la fin du partenariat.
- Difficultés à adapter le contrat dans le temps à des conditions changeantes.
- Offres trop optimistes dans le contexte des années 1990-début 2000, nécessitant par la suite des hausses tarifaires substantielles pour rendre viables les investissements requis de l'opérateur privé.



Et des limitations en terme de financement

- Ces expériences ont montré les limites de l'utilisation de subventions croisées pour financer l'expansion de l'accès aux pauvres.
- La performance des PPP dans l'expansion de la couverture est étroitement liée au financement. Élargir l'accès aux services d'adduction d'eau et d'égout nécessite généralement des investissements importants.
- Dans les concessions, la performance de l'expansion de l'accès a été grandement influencée par les conditions financières du contrat, ce qui a affecté la capacité de financement par la génération de cash-flow et la capacité d'endettement des opérateurs.
- L'hypothèse selon laquelle les prêteurs privés seraient prêts à fournir de grands montants de financement de projets sans recours à des opérateurs privés s'est avérée irréaliste. Plusieurs concessions se sont révélées vulnérables aux crises économiques.



Où en sommes-nous ?

MATURE (80-100)		DEVELOPED (60-79.9)		EMERGING (30-59.9)		NASCENT (0-29.9)	
OVERALL SCORE							
Rank		Score					
1	South Africa	70.7					
2	Morocco	51.8					
3	Kenya	51.4					
4	Egypt	51.0					
5	Tanzania	48.6					
6	Côte d'Ivoire	45.5					
7	Tunisia	45.4					
8	Uganda	45.1					
9	Rwanda	43.5					
10	Ghana	43.0					
11	Cameroon	38.2					
12	Nigeria	36.8					
13	Zambia	34.2					
14	Angola	31.4					
15	Democratic Republic of the Congo	20.6					

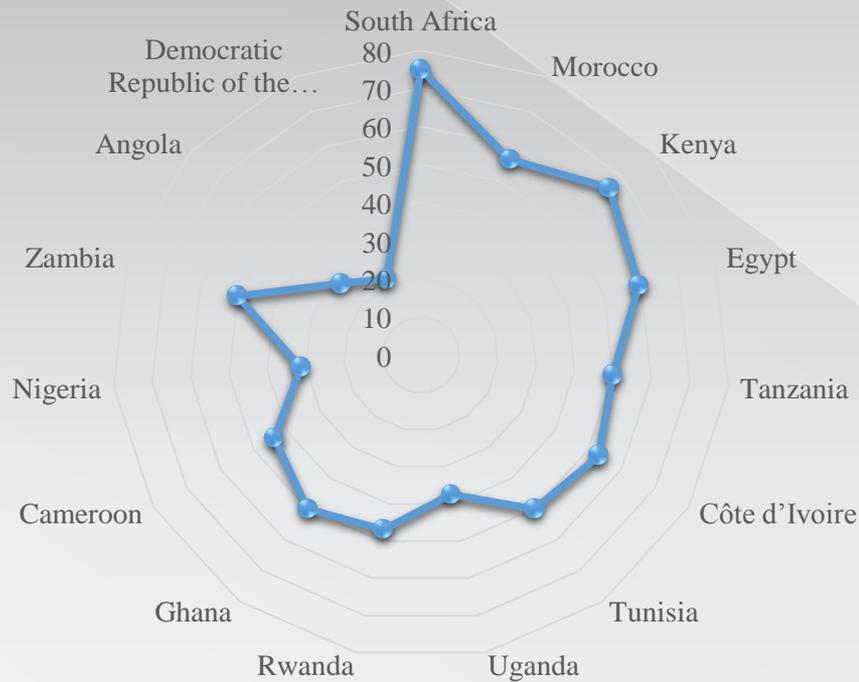
EIU (The Economist Intelligence Unit). 2015. Evaluating the environment for public-private partnerships in Africa: The 2015 Infrascope. EIU, London.



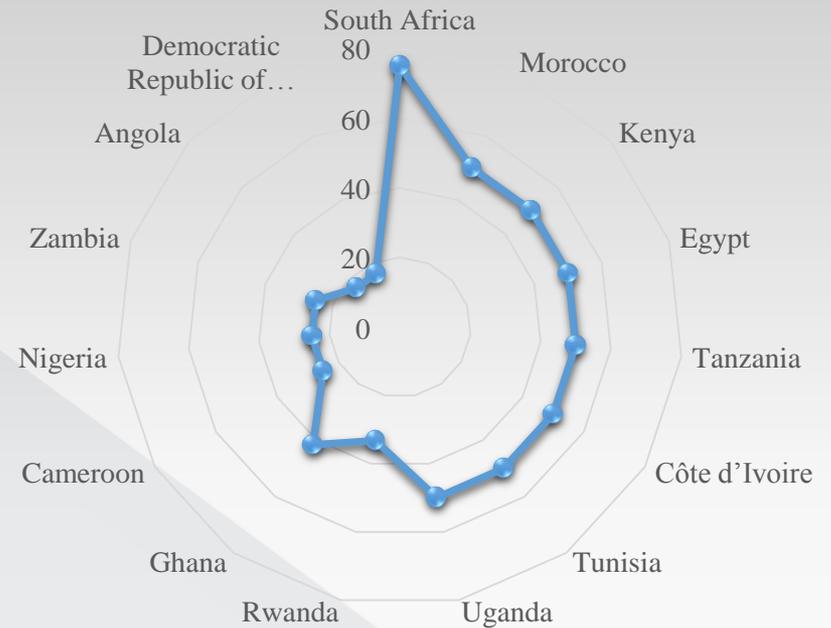
1. Cadre juridique et réglementaire (pondéré à 25%)
 - 1.1 Cohérence et qualité des règlements sur les PPP.
 - 1.2 Sélection efficace des PPP et prise de décision.
 - 1.3 Équité / transparence de la sélection, modifications du contrat.
 - 1.4 Mécanismes de règlement des différends.
2. Cadre institutionnel (pondéré 20%)
 - 2.1 Qualité de la conception institutionnelle.
 - 2.2 Contrat de PPP, risque de hold-up et d'expropriation.
3. Maturité opérationnelle (pondérée 15%)
 - 3.1 Capacité publique de planifier et de superviser les PPP.
 - 3.2 Méthodes et critères d'attribution des projets.
 - 3.3 Registre d'allocation des risques des régulateurs.
 - 3.4 Expérience dans les concessions de transport, d'eau et d'électricité.
 - 3.5 Qualité des concessions de transport, d'eau et d'électricité.
4. Climat d'investissement (pondéré à 15%)
 - 4.1 Environnement d'affaires.
 - 4.2 Volonté politique.
5. Facilités financières (pondérées à 15%)
 - 5.1 Risque de paiement du gouvernement.
 - 5.2 Marché des capitaux: financement des infrastructures privées.
 - 5.3 Dette négociable.
 - 5.4 Soutien gouvernemental et accessibilité financière pour les utilisateurs à faible revenu.

Où en sommes-nous ?

Cadre juridique et réglementaire

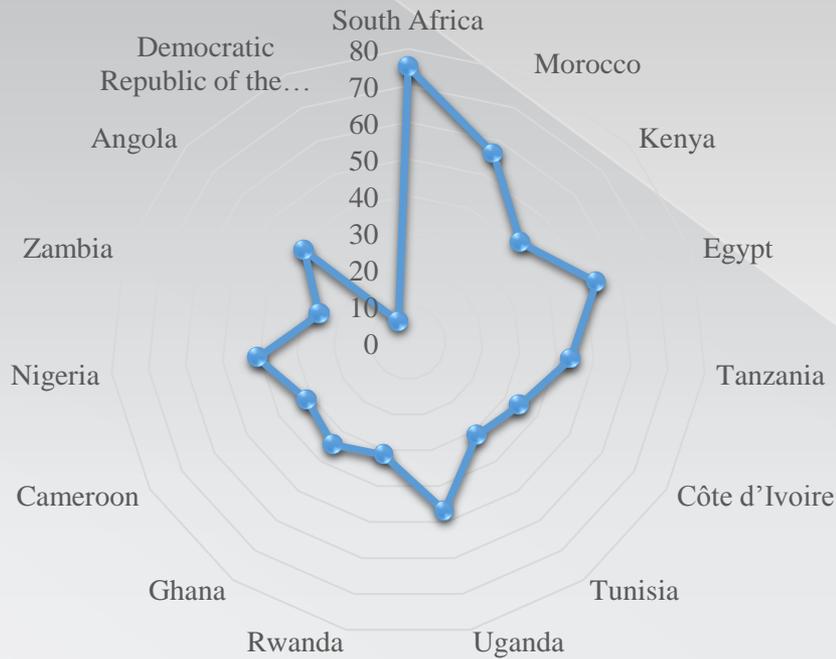


Cadre institutionnel

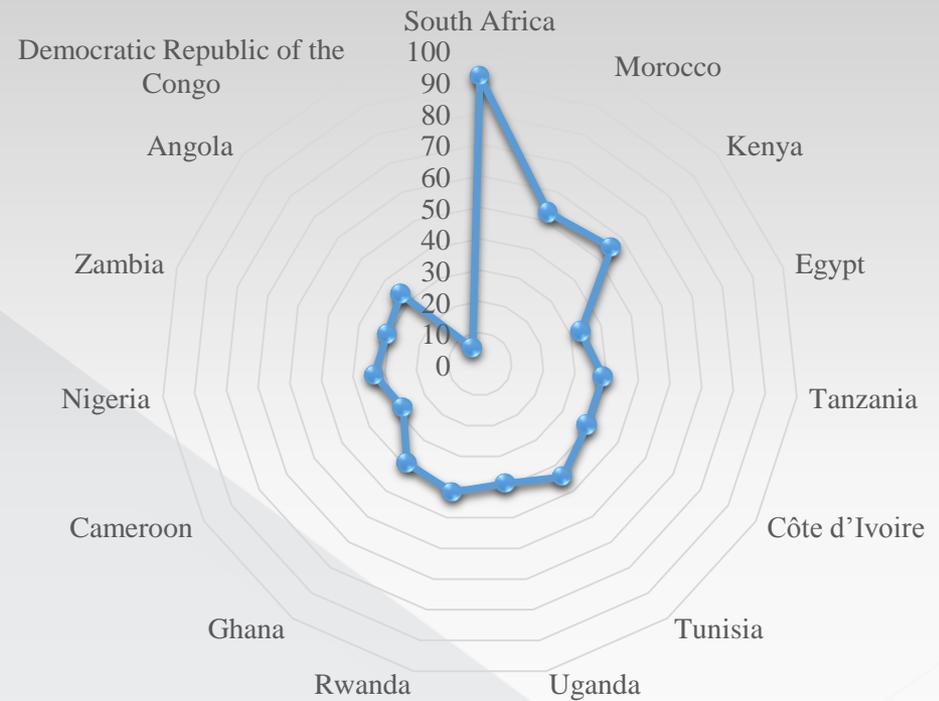


Où en sommes-nous ?

Maturité opérationnelle



Facilités financières



Quels sont les mesures prioritaires à prendre ?

1. Un cadre institutionnel et réglementaire adéquat,
2. Une stratégie sectorielle claire et consensuelle intégrant les préoccupations de l'ensemble des parties prenantes, aussi bien public que privé et société civile,
3. Le choix des projets à réaliser en PPP doit être fondé sur des analyses coûts-avantages démontrant leur viabilité économique et financière,
4. Les projets matures et intégrés sélectionnés devront faire l'objet d'un processus concurrentiel transparent et participatif,
5. L'objectif est d'aboutir à des contrats axés sur l'efficacité opérationnelle, la qualité du service rendu aux citoyens et l'équilibre dans le partage des risques entre public et privé,
6. Renforcement des compétences des cadres des entités publiques en matière de montage financier et juridique des projets en PPP.



Merci de votre attention



المكتب الوطني للكهرباء و الماء الصالح للشرب
Office National de l'Electricité et de l'Eau Potable